

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

Le 13 septembre 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue le lundi 13 septembre 2021 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 18h30.

Étaient présents :

Monsieur Michel Côté, maire
Monsieur Bernard Demers, conseiller, poste numéro 1
Monsieur Michel Demers, conseiller, poste numéro 2
Monsieur Ghislain Privé, maire suppléant et conseiller, poste
numéro 3
Monsieur Yves Guillemette, conseiller, poste numéro 4

Était absent :

Le conseil formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Michel Côté

Était également présent : Monsieur Yan Zurbach, directeur général et secrétaire-trésorier

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 18h35, le maire, monsieur Michel Côté, déclare la séance ouverte en application des décisions gouvernementales prises dans le cadre de la pandémie de la Covid-19.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

108-09-2021

Sur la proposition de : Ghislain Privé

Appuyé par : Yves Guillemette

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie adopte l'ordre du jour tel que présenté.
ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021

109-09-2021

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021

Sur la proposition de : Michel Demers

Appuyé par : Yves Guillemette

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTION

5. CORRESPONDANCE

5.1. MRC d'Acton

5.1.1. Projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement (Acton)



No de résolution
ou annotation

1110-09-2021

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

5.2. RIAM

- 5.2.1. Prévision du tonnage et du budget pour 2022 (avec part de Béthanie)
- 5.2.2. Proclamation de la « Semaine québécoise de réduction des déchets »

PROCLAMATION DE LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS 2021

ATTENDU QUE l'édition 2021 de "La Semaine québécoise de réduction des déchets" se déroulera cette année du 23 au 31 octobre;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie juge opportun de profiter de cette semaine pour promouvoir l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et ainsi favoriser des alternatives écologiques s'inspirant des 3RVE, soit : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l'Élimination des seuls résidus ultimes avec lesquels on ne peut rien faire d'autre pour l'instant;

ATTENDU QU'il est primordial de sensibiliser et d'informer toute la population sur l'importance de poser des gestes simples qui, collectivement, contribuent à réduire significativement la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement;

Sur la proposition de : Ghislain Privé
Appuyé par : Yves Guillemette

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie proclame la semaine du 23 au 31 octobre 2021 "La Semaine québécoise de réduction des déchets". Le conseil invite également tous les citoyens à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste de plus pour la protection de notre environnement par la réduction des déchets qu'ils produisent quotidiennement, par un meilleur tri des matières recyclables ou compostables et par la gestion sécuritaire de leurs résidus dangereux.

ADOPTÉE

5.3. M.D.D.E.L.C.C.

Les travaux sur le chemin de Béthanie sont maintenant achevés, toutefois quelques retouches sont encore à venir

5.4. M.A.M.H.

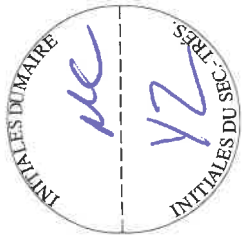
5.5. Commission municipale du Québec (rapport d'audit)

6. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

6.1. RAPPORT DU MAIRE

Compte-rendu du maire, séance du conseil du lundi 13 septembre 2021

- Mardi le 10 août, rencontre de suivi des dossiers en cours avec M. Yan Zurbach directeur général et secrétaire trésorier.
- Mercredi le 11 août, participé à la séance de travail à la MRC, suivi de la séance du conseil de la MRC.
- Mardi le 17 août, rencontre de suivi des dossiers en cours avec M. Yan Zurbach directeur général et secrétaire trésorier.
- Vendredi le 20 août, participé à une rencontre virtuelle (zoom) avec la présidente et la vice-présidente des Loisirs.
- Lundi le 23 août, rencontre de suivi des dossiers en cours avec M. Yan Zurbach directeur général et secrétaire trésorier.
- Mercredi le 25 août, participé à la réunion de la RIAM.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

- Jeudi le 26 août, rencontre de suivi des dossiers en cours avec M. Yan Zurbach directeur général et secrétaire trésorier.
- Mardi le 31 août, rencontre à la MRC.
- Jeudi le 2 septembre, rencontre de suivi des dossiers en cours avec M. Yan Zurbach directeur général et secrétaire trésorier.
- Lundi le 6 septembre, présidé la séance de la commission administrative
- Mercredi le 8 septembre, participé à la séance de travail à la MRC, suivi de la séance du conseil de la MRC.
- Jeudi le 9 septembre, rencontre de suivi des dossiers en cours avec M. Yan Zurbach directeur général et secrétaire trésorier.
- Lundi le 13 septembre, rencontre de suivi des dossiers en cours avec M. Yan Zurbach directeur général et secrétaire trésorier.
- Lundi le 13 septembre, présidé la séance ordinaire du Conseil.

Michel Côté
Maire

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

7.1. APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 31 AOÛT 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les listes des comptes et des salaires nets payés pour le mois d'août 2021.

111-09-2021

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS AU 31 AOÛT 2021

Sur la proposition de : Michel Demers

Appuyé par : Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte les comptes et les salaires nets payés pour le mois d'août 2021 totalisant 38 299,17 \$.

Liste des comptes payés au 31 août 2021

No.chèque	Nom	Montant
C2100073	Fonds d'information sur le territoire	30,00
C2100074	Côté et Fils Inc.	12,64
C2100075	Ville de Granby	476,00
C2100076	Petite caisse Lise Lapointe Brin	131,23
L2100145	Buropro Citation	102,33
L2100146	Receveur Général du Canada (DAS)	753,74
L2100147	Ministre du Revenu du Québec	2 160,97
L2100148	Régie Inter. D'Acton et des Maskoutains	10 768,10
L2100149	Hydro Québec	528,28
L2100150	Eurofins, Environex	100,31
L2100151	Paul Lussier	130,00
L2100152	Michel Côté	14,00
L2100153	Yvon Thomas	123,93
L2100154	Buropro Citation	41,51
L2100155	Lise Lapointe-Brin	118,48
L2100156	Receveur Général du Canada (DAS)	623,12
L2100157	Ministre du Revenu du Québec	1 688,13
L2100158	Solutions Sherby	53,86
L2100159	Paul Lussier	65,00
L2100160	Michel Côté	6,42
L2100161	Yvon Thomas	14,45
L2100162	Lise Lapointe-Brin	41,28
L2100163	Yan Zurbach	13,44
L2100164	Cooptel	129,84



No de résolution
ou annotation

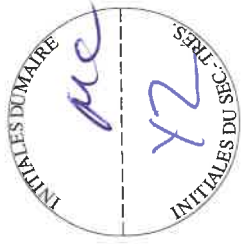
Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

L2100165	Excavation L.G. Inc.	4 538,07
L2100166	Régie Inter. D'Acton et des Maskoutains	3 182,36
L2100167	Hydro Québec	120,92
L2100168	Bell Mobilité Inc.	19,49
L2100169	Paul Lussier	84,00
L2100170	Yvon Thomas	6,00
L2100171	Michel Côté	22,65
		26 100,55

Liste des salaires nets payés au 31 août 2021

Pièce	Date chèque	Nom	Prénom	Montant
D2100170	2021-08-05	Lussier	Paul	115,71
D2100171	2021-08-05	Lapointe-Brin	Lise	261,25
D2100172	2021-08-05	Thomas	Yvon	140,49
D2100173	2021-08-05	Lassonde	Monique	105,49
D2100174	2021-08-05	Zurbach	Yan	607,81
D2100175	2021-08-05	Poulin	Andrée-Anne	325,42
D2100176	2021-08-05	Demers	Michel	228,58
D2100177	2021-08-05	Privé	Ghislain	301,44
D2100178	2021-08-05	Demers	Bernard	228,58
D2100179	2021-08-05	Côté	Michel	1 148,55
D2100180	2021-08-05	Guillemette	Yves	228,58
D2100181	2021-08-09	Lussier	Paul	124,31
D2100182	2021-08-09	Lapointe-Brin	Lise	261,25
D2100183	2021-08-09	Thomas	Yvon	71,73
D2100184	2021-08-09	Zurbach	Yan	632,81
D2100185	2021-08-09	Poulin	Andrée-Anne	325,42
D2100186	2021-08-19	Lussier	Paul	150,09
D2100187	2021-08-19	Lapointe-Brin	Lise	261,25
D2100188	2021-08-19	Thomas	Yvon	71,73
D2100189	2021-08-19	Lassonde	Monique	105,49
D2100190	2021-08-19	Zurbach	Yan	607,81
D2100191	2021-08-19	Poulin	Andrée-Anne	325,42
D2100192	2021-08-26	Lussier	Paul	124,31
D2100193	2021-08-26	Lapointe-Brin	Lise	265,87
D2100194	2021-08-26	Thomas	Yvon	184,27
D2100195	2021-08-26	Zurbach	Yan	632,81
D2100196	2021-08-26	Poulin	Andrée-Anne	325,42
D2100197	2021-08-26	Demers	Michel	228,58
D2100198	2021-08-26	Privé	Ghislain	301,44
D2100199	2021-08-26	Demers	Bernard	228,58
D2100200	2021-08-26	Côté	Michel	148,55
D2100201	2021-08-26	Guillemette	Yves	228,58
D2100202	2021-08-26	Lapointe-Brin	Lise	506,41
D2100203	2021-09-02	Lussier	Paul	107,12
D2100204	2021-09-02	Thomas	Yvon	235,84
D2100205	2021-09-02	Lassonde	Monique	118,40
D2100206	2021-09-02	Zurbach	Yan	607,81
D2100207	2021-09-02	Poulin	Andrée-Anne	325,42
				12 198,62

ADOPTÉ



**Procès-verbal des Délibérations
du Conseil de la Municipalité de Béthanie**

No de résolution
ou annotation

7.2. APPROBATION DES COMPTES À PAYER

112-09-2021

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 31 AOÛT 2021

Sur la proposition de : Bernard Demers
Appuyé par : Ghislain Privé
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte les dépenses de la liste des fournisseurs telles que présentées ci-dessous et en autorise les déboursés.

Liste des comptes à payer au 31 août 2021

Nom	Description	Montant	Total
			0,00

ADOPTÉE

7.3. RAPPORTS FINANCIERS MENSUELS

7.3.1. CONCILIATION BANCAIRE AU 31 AOÛT 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la conciliation bancaire au 31 août 2021 (incluant la liste des chèques et dépôts en circulation), laquelle démontre un solde aux livres de 13 574,84 \$.

7.3.2. RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 AOÛT 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport budgétaire au 31 août 2021, lequel démontre :

	Pour le mois d'août	Cumulatif 2021
Revenus de fonctionnement :	5 742,29 \$	486 300,96 \$
Dépenses de fonctionnement :	20 935,85 \$	349 446,11 \$

7.4. Remerciements de la firme FBL pour la reconduction du contrat de vérification générale

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE INCENDIES)

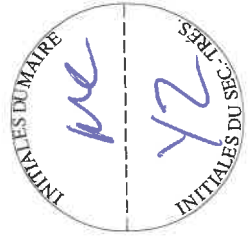
8.1. Rapport du service de premiers répondants

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport du service de premiers répondants pour la période d'août 2021.

9. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

9.1. Rapport du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

9.2. Travaux : fauchage des bordures de route, remplacement de deux ponceaux et rechargement du chemin Boscobel (à compter du lundi 20 septembre) et réfection des collecteurs du stationnement du centre communautaire (à venir)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 10.1. Rapport du service d'inspection
- 10.2. Liste des permis octroyés
- 10.3. Entrée en conversation avec le propriétaire de l'église de Béthanie présentement à vendre pour connaître son cadre de négociation

113-09-2021

MANDAT DE CONVERSATION EXPLORATOIRE AVEC LE PROPRIÉTAIRE DE L'ÉGLISE DE BÉTHANIE

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Béthanie a à cœur la préservation du patrimoine de son territoire, qui inclut en premier chef son ancienne église paroissiale citée au patrimoine;

ATTENDU QUE ledit immeuble a été mis en vente cette année par son propriétaire;

ATTENDU QUE la municipalité veut, dans un cadre financier rentable, dynamiser son assiette foncière;

Sur la proposition de : Bernard Demers
Appuyé par : Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie donne le mandat à son directeur général d'entamer une conversation exploratoire avec le propriétaire de l'église de Béthanie, afin de pouvoir communiquer au conseil un état de la situation quant à l'immeuble lui-même et au cadre de négociation proposé par le vendeur.

ADOPTÉE

10.4. Avis de motion pour citer au patrimoine la croix de chemin de l'angle 10^e rang Nord et chemin Monty

114-09-2021

AVIS DE MOTION POUR CITER AU PATRIMOINE LA CROIX DE CHEMIN DE L'ANGLE 10^e RANG NORD ET CHEMIN MONTY

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Bernard Demers, conseiller au poste numéro 1, que lors d'une séance ultérieure sera adopté un règlement sur la déclaration de monument patrimonial, et qu'entrera par la suite en vigueur (en conformité avec l'article 134 de la Loi sur le patrimoine culturel) la citation comme bien patrimonial de la croix de chemin sise à l'angle Nord-Est du croisement du rang 10 Nord et du chemin Monty, sur la propriété du 783 rang 10 Nord appartenant à monsieur Marc Blanchard, pour les motifs suivants :

1. Ce monument présente une valeur historique, architecturale et identitaire.
2. Sa construction en 1920 est liée à une histoire locale inspirante impliquant des familles avoisinantes toujours présentes sur le territoire. Il est donc ancré dans la construction de la culture de la collectivité de Béthanie.
3. Il s'agit d'une construction de bois de cèdre peinte sur socle, ornée de cisaillements et présentant en ornement un cœur rouge et une épigraphe sur un parchemin en trompe-l'œil fait du même bois. Ont plus tard été ajoutées une niche contenant un statuaire de l'Enfant-Jésus et de la Sainte Famille. Il démontre ainsi un savoir-faire et une esthétique propre à l'époque et à la région, qui s'inscrit aussi dans la continuité avec ses ajouts subséquents.
4. La famille qui a érigé ce monument en est toujours propriétaire à ce jour et veille attentivement à son entretien, et des habitudes pieuses sont nées et se sont transformées en traditions dans la communauté. Ce monument est donc maintenant bien intégré à l'identité spécifique de la collectivité de Béthanie



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

Toute personne intéressée de faire ses représentations auprès du Conseil municipal par l'entremise du Comité consultatif d'urbanisme conformément aux avis qui seront donnés à cette fin est invitée à le faire. Une assemblée du Comité consultatif d'urbanisme sera tenue à une date ultérieure afin d'entendre toute personne intéressée par ce projet de réglementation ainsi que le propriétaire du monument visé.

ADOPTÉE

11. LOISIRS ET CULTURE

12. AUTRES INFORMATIONS

12.1. Repeinture du rez-de-chaussée du centre communautaire

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

LEVÉE

115-09-2021

Sur la proposition de : Bernard Demers

Appuyé par : Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance soit levée à 19h45

ADOPTÉE

Invitation aux citoyens

Accueil à 18h00

Début de la séance du conseil 18h30

Vous êtes cordialement invités à assister à la séance du conseil.

Michel Côté, maire



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations
du Conseil de la Municipalité de Béthanie**

